

*Service Instructeur*

30 avenue Général Leclerc  
Espace St Germain - B.P. 263  
38217 VIENNE

Accueil : 04.82.06.33.06

Affaire suivie par :  
VALLIN MICHEL

**DOSSIER N° PC 038215 25 10021**  
Dossier déposé incomplet le 20 Décembre 2025

Adresse des travaux :  
153 Lotissement la Calliolat, Luzinay 38200 Luzinay  
Cadastré :

**DESTINATAIRE :**  
Gautier DUBOIS  
153 Lotissement la Calliolat  
BP 153  
38200 Luzinay

Madame, Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de permis de construire susvisée a fait l'objet d'un **rejet tacite** en date du 10 avril 2026.

En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande sur le guichet numérique, nous vous avons informé par mail sur le guichet numérique pour vous avertir que votre dossier ne comportait pas toutes les pièces nécessaires à l'instruction. Ce mail vous a été transmis en date du 10 janvier 2026.

Vous bénéficiez donc d'un délai de 3 mois à compter du 10 janvier 2026 soit jusqu'au 10 avril 2026, pour déposer sur le guichet numérique l'ensemble des pièces manquantes à votre dossier.

Il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande accompagnée de l'ensemble des pièces nécessaires à l'instruction, si le projet doit être réalisé.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Luzinay, le 15/04/2026  
Le Maire,



Christophe CHARLES